

Formulaire d'adhésion 2014-2015

Club de ski nordique Laurentien (CSNL) www.laurentiannordic.com

Nom (Écrire en lettres moulées)	Âge mm/aa	Sexe M/ F	*Code de membre/de programme	Niveau d'habileté/de qualification	Adresse courriel*

**Le Club souhaite partager avec ses membres et bénévoles, des communications électroniques que nous croyons pertinentes, tels que des bulletins d'information, des courriels et des avis d'événements. En fournissant votre adresse courriel, vous consentez à cette communication. Notez que vous pouvez retirer votre consentement à tout moment.*

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone _____

Frais d'adhésion et d'inscription aux programmes :

*Code de membre	Catégorie de membre	Frais	Quantité	= Total
Les frais d'adhésion et d'utilisation des pistes incluent les assurances et les frais du district de ski nordique du nord de l'Ontario				
Tarif de préadhésion : Rabais de 5\$/PERSONNE AVANT LE 1^{er} DEC				
GA	Aînés (55 ans +)	70.00\$		
GA	Adultes (19-54)	80.00\$		
GA	Étudiants à temps plein (19+: pièce d'identité requise)	55.00\$		
GC	Enfants et ados (6-18)	40.00\$		
GC	Enfants 5 ans et moins	25.00\$		
IL FAUT ÊTRE MEMBRE DU CSNL POUR S'INSCRIRE AUX PROGRAMMES SUIVANTS.				
* Code du programme	Catégories de skieur/ programme			
RM	Course maître (31 ans +)	Gratuit		00.00\$
RS	Course sénior (21-30)	Gratuit		00.00\$
RJ	Course junior (sans entraînement)	Gratuit		00.00\$
RJ-\$	Course junior avec entraînement (~10-20) Communiquez avec Dave Tindall 919-7866	Communiquez avec l'entraîneur		
PNR	Para-Nordique - Récréationnel/Développement Communiquez avec Patti Kitler (pattikit@gmail.com)	Communiquez avec l'entraîneur		
PNC	Para-Nordique – Course Communiquez avec Patti Kitler(pattikit@gmail.com)	Communiquez avec l'entraîneur		
CH	Défi et autres programmes jeunessees (~14+)**	40.00\$		
TA	Pistes (10-14)*	50.00\$		
JRJ	Jackrabbits (6-9)	40.00\$		
JRJ	Jeannot lapins (4-5)	40.00\$		
AL	Leçons pour adultes Ski classique et de patin	40.00\$		
*Piste – 1 session en semaine est offerte en plus de la session du samedi		Don (non déductible)		
**Défi/Programme jeunesse – pour les jeunes qui ne veulent pas nécessairement courser.		GRAND TOTAL		

Veillez consulter et signer le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques (FRAR) – page suivante

Veillez retourner le formulaire d'adhésion et le FRAR signé (3 pages) accompagnés d'un chèque au nom du "Club de ski nordique Laurentien" au 96 Mist Hollow, Sudbury, ON P3E 6L2

Note : Si une licence de Ski de fond Canada est requise, un arbitre ou entraîneur désigné doit la signer.

Geoff Kendall (arbitre) et Dave Tindall (entraîneur) ou Patti Kitler (entraîneur pour para-nordique) sont désignés pour la saison 2014-2015.

SKI DE FOND CANADA
FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE ET D'ACCEPTATION DES RISQUES

En signant ce document, vous acceptez d'assumer certains risques. Veuillez lire attentivement

1. La présente entente constitue un contrat exécutoire. À titre de participant à une activité de **Ski de fond Canada incluant toutes ses divisions et clubs affiliés (incluant le Club de ski nordique Laurentien – CSNL) et de l'Association canadienne de ski et de surf des neiges**, nommés dans ce texte **SFC** et **l'ACSSN**, ladite activité pouvant comprendre notamment des épreuves de ski de compétitions, des camps, des stages de formation ou cliniques, et des activités connexes comme le ski à roulettes, le vélo de route, la course à pied et la randonnée pédestre, nommées dans le texte **les activités**, le participant de même que son parents ou son tuteur légal, nommés dans le texte **les parties contractantes**, reconnaissent les termes suivants et acceptent de s'y conformer.

Description des risques

2. Le participant reconnaît que sa participation aux activités est volontaire. En contrepartie de la participation du participant à des **activités** sanctionnées, seul ou conjointement, par **SFC** et **l'ACSSN**, les **parties contractantes** reconnaissent les risques, dangers et faits du hasard associés à la pratique de dites activités, et conviennent qu'elles peuvent être sujettes à des risques, dangers et faits du hasard. Ces risques, dangers et faits du hasard comportent notamment des blessures pouvant être causées par :
- a) Les activités d'entraînement intérieur ou extérieur incluant notamment la musculation, la course, la randonnée et le vélo;
 - b) Le surmenage, l'utilisation ou l'étirement de divers groupes musculaires et les séances cardiovasculaires épuisantes;
 - c) L'effort physique vigoureux, les mouvements brusques, les virages et arrêts soudains;
 - d) Une chute au sol après avoir dérapé ou trébuché à cause d'une surface ou d'un terrain glissant, inégal ou irrégulier;
 - e) Un contact, une collision ou un impact avec des skis, des bâtons de ski, des équipements, des arbres, des personnes ou des objets fixes;
 - f) Une participation ne respectant pas ses propres limites ou ses habiletés ou à l'extérieur de l'espace désigné;
 - g) L'isolement après avoir perdu son groupe ou le fractionnement du groupe;
 - h) L'utilisation inappropriée d'une pièce d'équipement ou le bris mécanique d'une pièce d'équipement;
 - i) Des conditions météorologiques extrêmes pouvant causer une engelure, l'hypothermie ou l'insolation, une tempête de neige ou la foudre;
 - j) Des rencontres avec des animaux ou des plantes allergènes;
 - k) Les déplacements pour aller et revenir : des entraînements, des activités de compétition et des activités non compétitives connexes qui font intégralement parties des **activités**;
 - l) Tous les risques normalement associées à la pratique des **activités**.
3. **Les parties conviennent également que :**
- a) les blessures découlant des activités peuvent être graves, provoquer la paralysie ou même la mort;
 - b) le participant peut être anxieux ou embarrassé lorsqu'il se mesure à lui-même durant les activités, les événements et les programmes de **SFC** et **l'ACSSN**;
 - c) le risque de blessure diminue si le participant suit toutes les règles de participation;
 - d) le risque de blessure augmente lorsque le participant éprouve de la fatigue.

Exonération

4. En contrepartie de l'acceptation du participant par **SFC** et **l'ACSSN**, comme membre du club ou comme participant ayant droit de prendre part à une activités, **les parties** conviennent que **SFC** et **l'ACSSN**, leurs dirigeants et administrateurs respectifs, leurs membres, employées, bénévoles, participants, leurs agents et représentants ne sont pas responsables des blessures, blessures personnelles, dommages, dommages matériels, dépenses, pertes de revenu ou toutes autres perte subis par le participant en raison de sa participation à une **activités** sanctionnée par **SFC** et **l'ACSSN**, ou causés par les risques, dangers et faits du hasard associés à la pratique de ces **activités**.

Consentement

5. Les **parties** s'engagent à ce qui suit :
- a) le participant possède un niveau de condition physique adéquat pour lui permettre de pratiquer le ski de fond et de participer aux activités, aux événements et aux programmes de **SFC** et **l'ACSSN**;
 - b) les parties chercheront à obtenir l'information nécessaire sur les **activités** et les risques associés, de façon à bien comprendre la portée de la présente entente;
 - c) le participant convient de respecter les règlements imposés par **SFC**, **l'ACSSN** pour les **activités** et de suivre les directives des officiels au cours de ces activités;
 - d) les parties reconnaissent avoir lu et compris la présente entente, ils acceptent de s'y conformer de façon volontaire et reconnaissent qu'elle est exécutoire pour les parties contractantes, leurs ayant droits, leurs liquidateurs de succession, administrateurs et représentants.

6. De plus, les **parties** reconnaissent :
- qu'ils autorisent **SFC/l'ACSSN/CSNL** à recueillir et utiliser des renseignements personnels relatifs aux activités sur les parties, notamment et sans aucune limite, la publication de photographies dans un bulletin de nouvelles ou des documents de promotion, la diffusion de photographie, de films vidéos, d'articles, de tableaux, de statistiques, d'images et de résultats sur le site internet de **SFC**, de **l'ACSSN** et du **CSNL**.
 - qu'ils donnent à **SFC/l'ACSSN/CSNL** la permission de prendre des photographies ou des films des **parties contractantes** et d'utiliser ces images et enregistrements sonores pour faire la promotion de **SFC**, de **l'ACSSN** et du **CSNL**, par divers médias et ils conviennent que ces images et enregistrements sonores demeureront la propriété intellectuelle de **SFC**, de **l'ACSSN** et du **CSNL**, et renoncent à intenter toute poursuite ou demander une rémunération relativement à l'utilisation des images et enregistrements utilisées aux fins mentionnées.
 - qu'ils peuvent résilier ce consentement en tout temps en communiquant avec **SFC** au 403-678-6791. Ski de fond Canada les informera des conséquences de cette résiliation.

Nous déclarons ne pas vendre ou donner vos renseignements personnels à un tiers qui ne fait pas partie de la liste ci-jointe

À titre de participant, de parents ou de tuteur légal, je déclare avoir lu cette entente et j'accepte de m'y conformer.

NOTE : si le membre/participant a moins de 19 ans, un parent ou tuteur légal doit signer ci-dessous.

Nom : _____

Date : _____

Signature : _____

NOTE : si le membre/participant a moins de 19 ans, un parent ou tuteur légal doit signer ci-dessous.

Nom du parent/tuteur légal : _____

Date : _____

Signature du parent/tuteur légal : _____

NOTE

Les dirigeants du club doivent conserver tous les formulaires de Reconnaissance et d'acceptation du risque pendant **un minimum de trois ans.**

NE PAS TRANSMETTRE ces formulaires au bureau de la **division**, de **SFC** ou de **l'ACSSN**.

Le CSNL est formé de bénévoles et nous avons besoin de votre aide!!!

Je/nous suis/sommes intéressé(s) à aider des façons suivantes :

_____ Pistes
 _____ Jackrabbits
 _____ Leadeurs

_____ Appui aux courses
 _____ Promotion
 _____ Chalet

_____ Photographe
 _____ Entraîneur
 _____ Exécutif